

## CONCLUSION.

Votre Commission a l'honneur de vous proposer :

1<sup>o</sup> De décider que les tableaux réunis devront former, dès à présent, une collection appartenant à la ville.

2<sup>o</sup> Que cette collection sera placée dans la salle, dite le *Grand Salon*, à l'Hôtel-de-Ville.

3<sup>o</sup> Que la Commission de la bibliothèque et du musée s'occupera, sans retard, de l'installation de la galerie de tableaux dans l'endroit indiqué ci-dessus, faisant partie de la maison commune, — c'est-à-dire de la maison de tous.

4<sup>o</sup> Qu'une somme de quatre cents francs sera ajoutée à celle de 500 fr. — déjà votée — à l'effet de subvenir aux frais d'agencement, d'emplacement, de réparations, s'il y a lieu, et d'encadrements des tableaux de la nouvelle collection. — Tous, ou presque tous, ne sont pas encadrés.

Toutefois, il est bien entendu que si cette somme de 400 fr. — sollicitée de vous par votre Commission comme supplémentaire, — devenait inutile en partie — ce qui en resterait serait reversé dans la caisse municipale.

Vienne est bien connue par ses monuments grandioses de l'époque romaine.—L'on y trouve aussi de précieux vestiges du Moyen-Age. Son Musée lapidaire est des plus riches ; il est souvent visité par les antiquaires et les archéologues du monde entier.

Depuis bien des siècles notre ville est renommée par son amour pour les lettres. — « Allez, mes œuvres— et puissiez-vous être lues à Vienne » — disait un poète latin.

Dans les montagnes de la rive droite du Rhône on désigne sous le nom de *Bardous* les habitants de la rive gauche. *Bardous*, selon nous, voudrait dire *Bardes*, et *Bardes* veut dire *poètes, chanteurs..*

Ne méritent-ils pas, en effet, ce nom les habitants d'un pays qui a vu naître Chorier, Boissat, dit *l'Esprit*, les de Comberousse, Pichat, Mermet, Ponsard, Charles Reynaud, et d'autres